

Mesdames et Messieurs les Maires,

Six Communautés de Communes du Sud Ardèche, dont la CCBA, se sont alliées pour élaborer un schéma directeur vélo. Celui-ci vient en complément des aménagements de voies vertes déjà effectués ou programmés. Il vise à **favoriser la pratique du vélo au quotidien** et devra établir **un plan d'actions opérationnel** pour le développement de la cyclabilité du territoire.

Le bureau d'études EGIS, en charge de ce Schéma a besoin de recueillir **l'avis des habitants du sud Ardèche** pour approfondir les problématiques du territoire et proposer des actions propres à améliorer l'usage du vélo sur nos territoires (CDC concernées : Bassin d'Aubenas, Gorges de l'Ardèche, Val de Ligne, Ardèche des Sources et Volcans, Beaume-Drobie, Pays des Vans en Cévennes).

Aussi, une enquête est lancée **jusqu'au 30 novembre 2020**.

Nous faisons appel à nos communes, pour diffuser largement cette enquête, en indiquant le lien suivant :